

## Compte rendu de la réunion du comité

Mardi 25 août 2020

**Présents:** Alberto, Christophe, Gérard, Irina, Katarina, Laurence, Marine, Trudi, Yoann

### Ordre du jour :

- Créneaux entraînement et occupation des salles
- Inscriptions saison 2020-2021
- Modalités COVID
- Préparation AG

### Créneaux entraînement et occupation des salles

La planification des salles est terminée et les créneaux ont été optimisés afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de s'entraîner. Les entraîneurs ont été consultés et informés à ce sujet. **Les salles de St. Simon, Sergy et St. Genis sont disponibles dès le 1<sup>er</sup> septembre.** Le Webmaster mettra les horaires et lieux d'entraînement à jour sur le site WEB prochainement.

### Inscriptions saison 2020-2021

Les inscriptions pour les membres de la saison précédentes sont disponibles en ligne entre le **1<sup>er</sup> et le 15 septembre.**

Les nouveaux arrivants au club ont droit à 3 essais avant inscription et paiement de la cotisation. L'entraîneur fournit le code d'équipe.

Dans le but de simplifier les inscriptions, le webmaster a amélioré les fonctions suivantes :

- Deux catégories sont désormais disponibles : (1) entraîneur « référent » (ou principal) et (2) assistant.
- Clarification au niveau de l'inscription fratrie : il faut cocher la case à 160 Euros pour le premier enfant et celle à 120 Euros pour les suivants.

- Dès la rentrée de l'inscription, un email est envoyé automatiquement au membre avec l'information IBAN du club.

Merci par avance de respecter les règles suivantes extraites du règlement interne du club :

- **Le paiement de la cotisation (licence et inscription) doit être effectif pour le 21 SEPTEMBRE** au plus tard. Pendant ces trois semaines (du 1er au 22) les adhérents peuvent quitter le club sans obligation de payer la cotisation. En cas de retard, un email de rappel sera envoyé et si le délai est dépassé, le membre joueur sera invité par le Président à quitter définitivement les entraînements.
- Les paiements en différé ne sont pas acceptés.
- Les licences ne seront délivrées qu'aux joueurs qui sont à jour du paiement de leur cotisation.

#### **Modalités COVID :**

Le comité suit continuellement les actualités sanitaires en vigueur en France et en Suisse afin que le club suive les recommandations des deux fédérations et s'aligne au niveau des concepts de protection proposés, tant pour les entraînements que pour les matchs à domicile. Ainsi, le comité met en œuvre les mesures suivantes et sollicite l'aide des entraîneurs à cette fin :

- Responsable Coronavirus au sein de notre club : Le Président
- Questionnaire santé : **Chaque membre du club doit obligatoirement remplir le questionnaire santé : [Questionnaire santé](#)** et le remettre à son entraîneur en mains propres lors du premier entraînement. Chaque entraîneur est responsable de conserver ces fiches qui devront être mises à disposition de l'administration en cas de problème sanitaire.
- Feuille de présence aux entraînements : **Chaque entraîneur est prié de tenir une liste de présence.** Celle-ci peut être remplie sur papier ou tenue électroniquement. Cette liste doit être conservée soigneusement au minimum 15 jours afin d'être disponible en cas de contamination dans l'équipe.

- Feuille de présence aux matchs à domicile : **Le marqueur doit faire circuler la liste de présence** et s'assurer que chaque personne présente en salle (y inclus spectateurs) remplisse la feuille. Voir modèle ci-après : [Liste de présence aux matchs](#). Le comité va imprimer des modèles vierges et les mettre à disposition dans le casier avec les feuilles de match. Le port du masque est obligatoire pour les spectateurs. A cette fin, des masques de protection jetables sont mis à disposition dans cette même armoire.

Pour le concept de protection lors des matchs, vous trouverez plus de détails sur le site de Swiss Volley : [Swiss Volley - Concepts de protection matchs](#)

- Distanciation : les règles de distanciation sont à respecter et, en cas de symptômes, il ne faut en aucun cas venir au gymnase.
- Affichage et circulation : le SIVOM est responsable de la gestion des mesures dans la salle, comme par exemple l'affichage de la circulation ou la gestion des vestiaires (fermés jusqu'à nouvel ordre). Les responsables des salles de St. Genis et Sergy ont initiés les mêmes mesures.
- Des flacons de désinfectant sont mis à disposition par notre club pour chaque entraîneur et son équipe, et dans chaque salle.
- Contamination : En cas de contamination, il faut immédiatement avertir le responsable Coronavirus : [gg.zollet@hotmail.fr](mailto:gg.zollet@hotmail.fr) ET l'entraîneur.

### **Préparation AG**

L'assemblée générale aura lieu **mercredi 16 septembre 2020 à 19h30 au gymnase de SERGY**. Veuillez noter d'ores et déjà cette date dans vos agendas. L'invitation officielle avec ordre du jour provisoire et appel à candidats pour le nouveau comité suivra dans une communication séparée. Cette AG se fera dans le style le plus simple pour les raisons que vous savez et à ce titre, les procurations sont fortement encouragées.